# Conseil Municipal du 19 novembre 2021

## SACPA - Proposition de renouvellement de contrat de prestation globales Fourrière Animale

Le contrat de capture et de gestion de la fourrière animale qui nous lie à la SACPA arrive à échéance le 31 décembre 2021. Il convient donc de le renouveler.

Le montant forfaitaire annuel pour fournir les prestations énoncées dans le contrat est de 431,19€ HT pour une population de 357 habitants.

# CDG 35 - Contrat d'assurance statutaire - Dont acte acceptant l'avenant général au contrat

Le Maire expose que le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine a organisé des réunions d'information en visioconférence pour expliquer le contexte et remis un rapport détaillant les données générales et départementales ainsi que les conditions de renégociation avec l'assureur.

Au regard de l'augmentation générale de la sinistralité et notamment de la gravité des arrêts, le taux sera augmenté eu 1<sup>er</sup> janvier 2022 et passera à 5,72%.

# CCBR - Modification des statuts - Développement de la vie culturelle du territoire

Par délibération n°2021-09-DELA-123 du 30 septembre 2021, le conseil communautaire a approuvé le projet de modification des statuts de la communauté de communes.

La modification des fonds d'attribution et des critères de subvention nécessite de mettre à jour les statuts communautaires. Plutôt que d'y faire figurer les critères détaillés, il est proposé de mentionner le principe général de soutien aux acteurs culturels, au travers notamment d'aides financières, et de renvoyer vers les décisions du conseil communautaires concernant les modalités d'attribution de ces subventions.

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts communautaires concernant la compétence facultative « Développement de la vie culturelle du territoire ».

### Coordonnées

4, rue du Taillis 35 270 TRÉMEHEUC 02 99 73 22 26 mairie@tremeheuc.fr www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi : De 10h00 à 12h30 Et de 14h00 à 16h30

L'accès à la mairie se fait désormais au 4, rue du Taillis (en face de l'église). Le secrétariat se situe à la droite du hall d'entrée.

#### **CCBR** - Fonds de concours aux petites communes

Dans le cadre du programme n°3 de soutien en faveur des « petites communes » et compte tenu de la clé de répartition visée ci-dessus, la Communauté de Communes attribue à la commune de Trémeheuc la somme de 75871 € sous la forme de fonds de concours durant la période 2021-2026.

## Devis - Remise en état de la clôture de la salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au conseil municipal deux devis concernant la remise en état de la clôture de la salle des fêtes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise ATOUT CREATION pour un montant total de 3295 € HT, et autorise Monsieur le Maire a demandé la subvention auprès de la Communauté de communes au titre du fonds de concours aux petites communes.

# Acquisition parcelles A1100 et A1101 au lieu-dit de la Gallerie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité d'acquérir les parcelles A1100 d'une superficie de 3m², et la parcelle A1101 d'une superficie de 25 m² sise au lieu-dit « La Gallerie », afin de régulariser le chemin rural pour une somme de 21 €.

## Les Manifestations de Novembre

### Cérémonie du 11 novembre 2021

L'affluence à la Cérémonie du Souvenir était au rendez-vous. Les personnes présentes ont commémoré l'armistice de la Première Guerre Mondiale et rendu hommage à tous les morts pour la France. Cette cérémonie essentielle permet d'exprimer sa reconnaissance et de maintenir le lien avec notre Histoire.

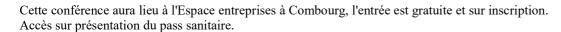
Le repas de la municipalité a ensuite réuni une quarantaine de personnes dans la salle communale de Trémeheuc.



## Les Manifestations à venir

### **Conférence RPAM (Relais Parents Assistants Maternels)**

Le Lundi 6 décembre 2021 de 20h à 22h, la communauté de communes Bretagne Romantique et le RPAM organise une conférence sur le thème « Comment concilier l'éducation bienveillante et l'autorité avec les enfants », animée par Monica MEJIA – Psychologue clinicienne.







### AGECLIC - Conférence d'information

Plus du 70% de la population des pays occidentaux n'est pas suffisamment active pour se maintenir en bonne santé. Pour lutter contre ce problème de santé publique, la prévention est capitale. Face à cela, l'association inter-régime Pour bien vieillir Bretagne permet, au travers de subventions, la mise en place d'actions de prévention sur l'ensemble du territoire comme les ateliers activité physique adaptée.

Ce programme vise à travailler la condition physique générale, renforcement musculaire, repoussé le seuil de fatigabilité, maintient des capacités physiques, tout cela en adéquation avec les capacités de chacun. Ces objectifs sont atteints grâce à une alternance entre travail debout et assis, au cours duquel les possibilités de chaque participant et leur degré d'autonomie son strictement respectés. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

Avec le soutien de la conférence des financeurs d'Ille-et-Vilaine, le Groupe Associatif Siel Bleu, promoteur agréé du programme, la mairie de Trémeheuc et L'AGECLIC mettent en place un programme d'activité physique adaptée (APA) auprès des seniors de plus de 60 ans, sur la commune de Trémeheuc.

Afin de vous présenter au mieux ce programme, nous vous convions à une conférence d'information qui aura lieu le vendredi 17 décembre 2021 à 14h30 à la Mairie.

Don du sang 2022

Collectes à Combourg

Lundi 10 janvier 2022

Mardi 11 janvier 2022

<u>Lundi 14 mars 2022</u>

Lundi 30 mai 2022

Lundi 29 août 2022

Lundi 7 novembre 2022

# Inscription

Dondusang.efs.sante.fr

## Vœux du Maire 2022

Les vœux du Maire auront lieu le <u>dimanche 23 janvier 2022 à 11h00</u> à la salle communale.



Fermeture du secrétariat de Mairie Du 27 au 31 décembre 2021